



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôtellerie et restauration

Question écrite n° 98643

Texte de la question

Mme Luce Pane interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la baisse du nombre de touristes étrangers en France cette année. Sur les premiers mois de l'année 2016, le nombre total de nuitées par des visiteurs étrangers a chuté de 10 %. Si cette baisse se concentre notamment à Paris et en Île-de-France, elle touche d'autres régions. Cette situation est la conséquence des attentats qui frappent le pays, malgré la grande mobilisation de l'État et des forces de l'ordre. À l'horreur barbare ne doit pas s'ajouter la sanction économique. C'est pourquoi elle aimerait savoir ce qui est envisagé pour rassurer les touristes étrangers et les attirer à nouveau en France.

Texte de la réponse

Les attentats qui ont durement frappé notre pays en 2015 et 2016 ont eu un impact sur la filière touristique, laquelle représente plus de 7 % du PIB et emploie directement ou indirectement deux millions de personnes en France. Pour accompagner les entreprises du secteur à court et moyen terme, plusieurs mesures très concrètes ont été prises par le gouvernement dans le cadre de la cellule de continuité économique, notamment la suspension pour six mois, par Bpifrance, du remboursement des prêts en cours pour certains établissements franciliens en grande difficulté après les attentats et la possibilité d'aménagement des échéances auprès des services fiscaux ou en charge des prélèvements sociaux. Dans un contexte où la présentation de l'image de la destination France est essentielle, le ministre des affaires étrangères et du développement international a annoncé en mars 2016 un plan spécial de promotion doté d'un million d'euros par l'État. Atout France, organisme chargé de promouvoir le tourisme français, a été chargé de mettre en oeuvre ce plan, en lien avec les opérateurs publics et privés intéressés. Une campagne centrée sur la destination Paris/Île-de-France et des destinations associées (Normandie, Vallée de la Loire, Champagne ...) a ainsi été lancée le 30 mai dernier. A l'occasion du dernier comité d'urgence économique pour le tourisme le 13 septembre 2016, le ministre des affaires étrangères et du développement international a annoncé un effort significatif en portant à 10 M€ la contribution du ministère aux actions de relance. Parallèlement, nos ambassadeurs ont été invités à lutter contre la diffusion d'informations erronées, en s'appuyant sur une série de questions/réponses traduite en six langues et diffusée auprès de toute la profession au niveau national et international, avec le soutien de l'opérateur Atout France. Cette notice, très largement relayée, fait un point précis sur les mesures de sécurité mises en place (contrôles aux frontières, effectifs de militaires et policiers supplémentaires ...) et l'accessibilité des sites touristiques.

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98643

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 août 2016](#), page 7586

Réponse publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8513